

# Rénovations intérieures (résidentielles)

Liste de contrôle et trousse de demande



Le présent document et toutes les pièces jointes sont fournis pour aider les personnes qui demandent certains permis et approbations qu'exigent divers arrêtés de The City of Saint John ainsi que des lois et règlements. En cas de divergence entre le présent document et ses pièces jointes et l'arrêté municipal, la loi ou le règlement applicable, c'est l'arrêté municipal, la loi ou le règlement applicable qui l'emporte.

Mise à jour : 12-30-2020

Envoyer les documents par courriel au onestop@saintjohn.ca

# Demande de permis de construction et d'aménagement

Liste de contrôle des éléments d'une demande complète pour :

### Rénovations intérieures (résidentielles)

L'auteur de la demande doit présenter tous les éléments suivants qui s'appliquent :

- le formulaire de demande rempli et signé
- □ le droit de permis et le dépôt remboursable
- □ des plans d'étages illustrant ce qui suit :
  - o les dimensions des pièces
  - o l'emplacement des sorties
  - des indications sur l'usage de chaque pièce (cuisine, salle à manger, chaufferie, etc.)
  - l'emplacement des murs séparatifs et des murs porteurs existants et proposés, indiquant les points d'appui au niveau du sol (s'agissant de la construction ou de l'enlèvement de murs séparatifs)
  - les matériaux employés
  - o les séparations coupe-feu (s'il y a lieu)
- un plan de fondation peut être exigé dans les cas suivants :
  - o la modification ou la réparation de la fondation
  - la création ou l'agrandissement d'une ouverture dans un mur de fondation (baie de fenêtre ou de porte)
  - o la modification de la structure d'un bâtiment (p. ex. l'enlèvement de murs pour créer un espace ouvert), le plan devant alors illustrer les points d'appui sur les éléments structurels (poutres ou autres murs de fondation)
  - o la finition du sous-sol éléments visibles
- un plan en coupe transversale peut être exigé dans les cas suivants :
  - si des rénovations ou des réparations structurelles doivent être effectuées, indiquer les détails relatifs à la construction existante et à toute nouvelle construction (p. ex. : dans le cas du remplacement





### Services Communautaires et de la Croissance

Téléphone: (506) 658-2911 www.saintjohn.ca

Envoyer les documents par courriel au onestop@saintjohn.ca

d'une partie des solives de plancher au rez-de-chaussée, il faudra, au moment de l'examen du plan, donner les dimensions des solives de plancher existantes et des nouvelles solives et indiquer si les solives sont alignées avec une poutre au sous-sol et les dimensions de la semelle de fondation sous la poutre existante dans le sous-sol afin d'assurer la conformité aux exigences du Code national du bâtiment)

les détails de conception en matière d'efficacité énergétique (exigés si un bâtiment est évidé jusqu'aux goujons)
 D'autres renseignements peuvent aussi être exigés afin de compléter la demande. Il est donc fortement recommandé à l'auteur de la demande de consulter le personnel municipal avant de présenter sa demande.
 Il se pourrait que vous deviez obtenir une approbation du prévôt des incendies ou du Service de prévention des incendies de Saint John – si vous avez des questions, veuillez communiquer directement avec eux au

(506)658-2962 ou à fireprevention@saintjohn.ca.







### Formule de demande générale

Services Communautaires et de la Croissance

onestop@saintjohn.ca Téléphone: 658-2911 Télécopieur: 632-6199

**VILLE DE SAINT JOHN** 

/ELLEMENT APPROUVÉ : O / N		
/ELLEMENT APPROUVÉ : O / N		
CODE POSTAL		
PATRIMOINE		
AMÉNAGEMENT ENSEIGNE AMÉNAGEMENT INTERCALAIRE DÉMOLITION AUTRE		
TRAVAUX		
TRAVA UX		
ures incitatives.		
ets nécessaires pour obtenir		
riens de me conformer aux unicipaux et aux conditions		
AN AM DÉ AL		

Édifice de l'hôtel de ville 15, Market Square, Saint John (N.-B.) E2L 1E8 commonclerk@saintjohn.ca (506)658-2862

renseignements personnels:



Je soussigné présente la ou les demandes de permis ou d'approbation indiquées ci-dessus à l'égard des travaux décrits sur les plans, demandes et formules ci-

l'autorisation légale pour recueillir ces renseignements. Pour obtenir plus de renseignements, ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'agent de gestion de l'accès à l'information et de la protection des

Nom de l'auteur de la demande

Signature de l'auteur de la demande

Date



### Annexe C: Frais

Les droits de demande mentionnés dans le présent arrêté sont les suivants :

Permis de construction : 120 + 8,90 /1 000 de valeur estimative + 2 par page présentée mesurant plus de 279 mm sur 420 mm.

Frais d'administration supplémentaires	
Deux premières inspections supplémentaires – catégorie 1	GRATUIT
Toute autre inspection supplémentaire – catégorie 1	75 \$
Trois premières inspections supplémentaires – catégorie 2	GRATUIT
Toute autre inspection supplémentaire – catégorie 2	100 \$
Trois premières inspections supplémentaires – catégorie 3	GRATUIT
Toute autre inspection supplémentaire – catégorie 3	200 \$
Examen supplémentaire – catégorie 1	75 \$
Examen supplémentaire – catégorie 2	100 \$
Examen supplémentaire – catégorie 3	100 \$ I'heure ou partie d'une heure, par visite
Modification du droit de demande	8,90 \$/1 000 \$ de la différence par rapport à la valeur estimative

Permis de démolition	Garage ou bâtiment accessoire lié à un logement à densité faible ou moyenne	230 \$
	Tout autre permis de démolition	340 \$
Réimplantations	Toutes	Frais de démolition + 8,90 \$/1 000 \$ de la valeur estimative



# Annexe D : Valeurs estimatives attribuées – logements à densité faible ou moyenne

Nouvelle construction		110 \$ par pi <sup>2</sup>
Sous-sol et étages supplémentaires aménagés		55 \$ par pi <sup>2</sup>
Rajouts	Avec fondation	110 \$ par pi <sup>2</sup>
	Vide sanitaire	Moins 20 %
	Construction à poteaux et poutres	Moins 30 %
Rénovations		22 \$ par pi <sup>2</sup>
Terrasses		15 \$ par pi <sup>2</sup>
Garage (attenant ou isolé)		40 \$ par pi <sup>2</sup>
Bardage	Vinyle	6,50 \$ par pi <sup>2</sup>
	Aluminium ou acier	7 \$ par pi <sup>2</sup>
	Bardeaux et bardage à clins	5 \$ par pi <sup>2</sup>
Malgré ce qui précède, lorsque seule la valeur estimative des matériaux est disponible		Le double de la valeur estimative des matériaux



### Annexe E : Dépôts remboursables

Le tableau suivant indique le montant du dépôt remboursable exigé pour la délivrance d'un permis de construction.

Tous les permis	Si la valeur estimative est inférieure à 2 000 \$ : 0 \$
Permis de catégorie 1	Si la valeur estimative est de 2 000 \$ ou plus : 200 \$
Permis de catégorie 2	Si la valeur estimative est supérieure ou égale à 2 000 \$, 1 % de la valeur estimative avec un minimum de 300 \$ et un maximum de 2 000 \$
Permis de catégorie 3	Si la valeur estimative est supérieure ou égale à 2 000 \$,1 % de la valeur estimative, avec un minimum de 500 \$ et un maximum de 5 000 \$

Le tableau suivant indique le montant du dépôt remboursable exigé pour la délivrance d'un permis de démolition.

Toutes les démolitions	Si la valeur estimative est inférieure à 2 000 \$: 150 \$ Si la valeur estimative est de 2 000 \$ à 10 000 \$: 500 \$ + 5 % de la valeur estimative Si la valeur estimative est supérieure à 10 000 \$: 10 % de la valeur estimative, jusqu'à concurrence de 5 000 \$
	40 0 000 ¢

Le tableau suivant indique le montant du dépôt remboursable exigé pour les réimplantations.

Toutes les réimplantations	Les dépôts qui s'appliquent aux permis de
	démolition et aux permis de construction



### Annexe F: Catégories

#### Pour l'application de la présente annexe. MICI s'entend de ce qui suit :

Habitations multifamiliales de trois logements et plus

Bâtiments ou constructions industriels

Bâtiments ou constructions commerciaux

Bâtiments ou constructions de services publics

Tous les autres bâtiments ou constructions qui ne sont pas des logements à densité faible ou moyenne

#### **CATÉGORIE 1**

Logements à densité faible ou moyenne : fenêtres et portes

Logements à densité faible ou moyenne : terrasses

Logements à densité faible ou moyenne : bardage

Logements à densité faible ou moyenne : rénovations intérieures d'une valeur inférieure à 20 000 \$

Logements à densité faible ou moyenne : rénovations extérieures d'une valeur inférieure à 20 000 \$

Logements à densité faible ou moyenne : bâtiments accessoires et garages

Toutes les démolitions

Installations électriques

#### CATÉGORIE 2

Logements à densité faible ou moyenne : nouvelles constructions

Logements à densité faible ou moyenne : nouveaux logements ou logements accessoires

Logements à densité faible ou moyenne : rajouts

Logements à densité faible ou moyenne : rénovations intérieures d'une valeur de 20 000 \$ et plus

Logements à densité faible ou moyenne : rénovations extérieures d'une valeur de 20 000 \$ et plus

MICI: rénovations intérieures d'une valeur inférieure à 25 000 \$

MICI: rénovations extérieures d'une valeur inférieure à 25 000 \$

MICI: changements d'occupation, sans rénovations

Maisons mobiles

Tentes

#### CATÉGORIE 3

MICI: nouvelles constructions

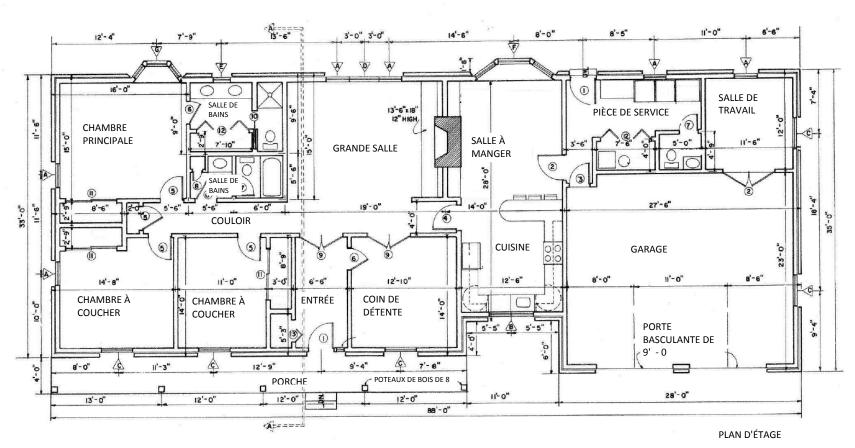
MICI: rajouts

MICI: nouveaux logements

MICI : rénovations intérieures d'une valeur de 25 000 \$ et plus

MICI: rénovations extérieures d'une valeur de 25 000 \$ et plus

# **EXEMPLE DE PLAN D'ÉTAGE**



12"0 2' 4' 7' ÉCHELLE 3/16"=1'-0"

#### The City of Saint John

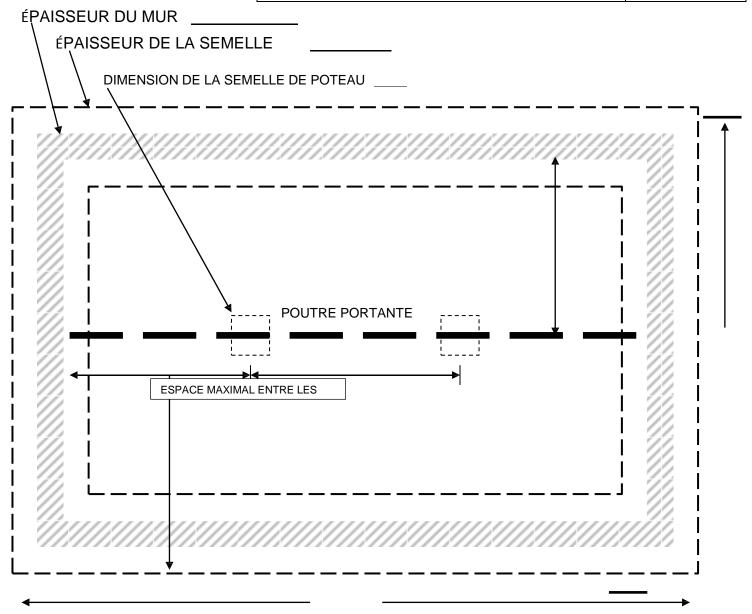
Services Communautaires et de la Croissance (506)658-2911

onestop@saintjohn.ca



# FONDATION - TYPIQUE (Partie 9 *Code national du bâtiment* – Habitations)

NOMBRE DE PLANCHERS SUPPORTÉS	
DIMENSION DE LA POUTRE PORTANTE	
DIMENSION DES SOLIVES DE PLANCHER	
ESPACE ENTRE LES SOLIVES DE PLANCHER	
PORTÉE DES SOLIVES DE PLANCHER	Voir diagramme
ESPACE MAXIMAL ENTRE LES MONTANTS	Voir diagramme

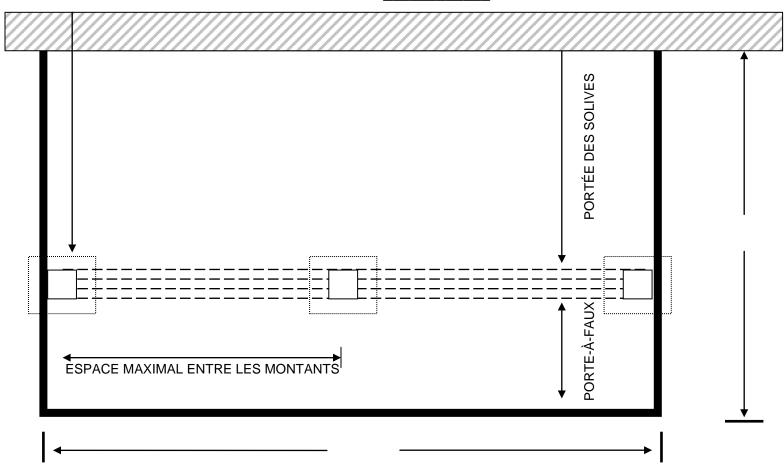




# FONDATION – MONTANTS ET POUTRES (Partie 9 *Code national du bâtiment* – Habitations)

NOMBRE DE PLANCHERS SUPPORTÉS	
DIMENSION DE LA POUTRE PORTANTE	3 @ 2 x
DIMENSION DES SOLIVES DE PLANCHER	
ESPACE ENTRE LES SOLIVES DE PLANCHER	
PORTÉE DES SOLIVES DE PLANCHER	Voir diagramme
ESPACE MAXIMAL ENTRE LES MONTANTS	Voir diagramme
PORTE-À-FAUX	Voir diagramme

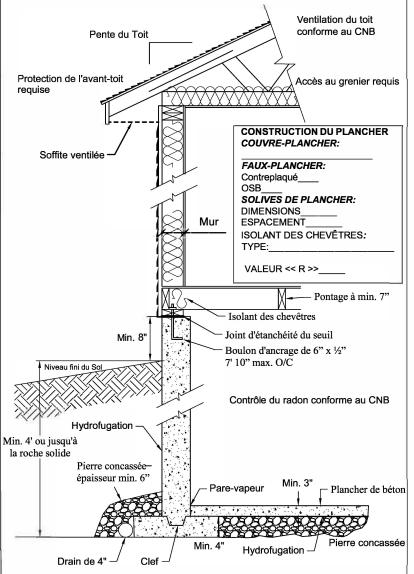
DIMENSION DE LA SEMELLE DE POTEAU \_\_\_\_\_





### COUPE TRANSVERSALE TYPE D'UN MUR (EXTÉRIEUR) -MAISON DE PLAIN-PIED (RÉSIDENTIEL)

CONSTRUCTION DU TOIT
FINITION: Bardeaux Métallique Autre:
VOLIGEAGE: OSB Contreplaqué Planche:
Épaisseur:
FERMES: Oui Non (donner l'info sur les chevrons)
CHEVRONS: Dimensions Espacement
ISOLANT: Type: Valeur << R >>
PARE-VAPEUR: Poly 6mm Autre:
FINITION DU PLAFOND: Gyproc Autre:
Type:Épaisseur
CONSTRUCTION DES MURS
BARDAGE EXTÉRIEUR:
Vinyle Métallique Bardage à clin
Autre:
MEMBRANE PARE-EAU/AIR:
Tyvek Typar Tarpaper Autre:
POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ
POLYSTYRÈNE EXAPANSÉ (Le cas échéant)
REVÊTEMENT PRIMAIRE: OSB Contreplaqué
Planche Épaisseur:
POTEAU MURAL: Dimension Espacement
ISOLANT: TypeValeur << R >>
PARE-VAPEUR: Poly 6mm Autre:
FINITION INTÉRIEURE: Gyproc Autre:
TypeÉpaisseur
FONDATION
ÉPAISSEUR DU MUR DE FONDATION:
ÉPAISSEUR DE LA SEMELLE DE FONDATION:
MONTAGE DES MURS AU-DESSOUS DU NIVEAU DU SOL:
ISOLANT SOUS LA DALLE:
I IOULAIN I OUUO LA DALLE.





Les dessins ne sont pas à l'échelle

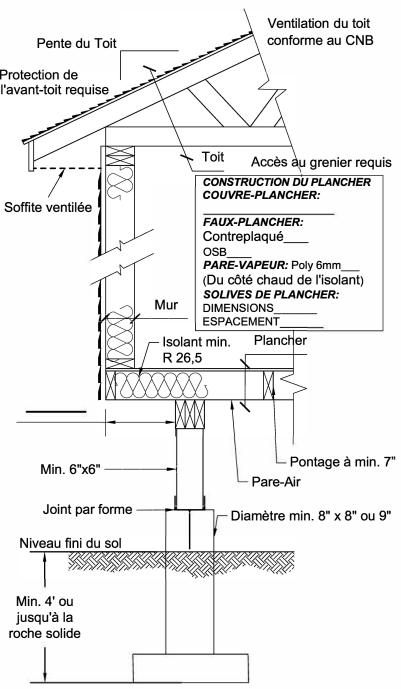
### COUPE TRANSVERSALE TYPE D'UN MUR (EXTÉRIEUR) -MAISON À DEUX ÉTAGES (RÉSIDENTIEL)

		loit	conforme au CNB
CONSTRUCTION DU TOIT	Pente du Toit	<i>j</i>	
FINITION: Bardeaux Métallique Autre:	Ventilation		Accès au grenier requis
VOLIGEAGE: OSB Contreplaqué Planche:			<u> </u>
Épaisseur:	requise		CONSTRUCTION DU PLANCHER COUVRE-PLANCHER:
FERMES: Oui Non (donner l'info sur les chevrons)	Soffite ventilée —		FAUX-PLANCHER:
CHEVRONS: Dimensions Espacement			Contreplaqué OSB
ISOLANT: Type: Valeur << R >>	Mur	1	SOLIVES DE PLANCHER: DIMENSIONS
PARE-VAPEUR: Poly 6mm Autre:			ISOLANT DES CHEVÊTRES:
FINITION DU PLAFOND: Gyproc Autre:			TYPE:VALEUR << R >>
Type:Épaisseur			Isolant des chevêtres
CONSTRUCTION DES MURS			CONSTRUCTION DU PLANCHER COUVRE-PLANCHER:
BARDAGE EXTÉRIEUR:			FAUX-PLANCHER: Contreplaqué
Vinyle Métallique Bardage à clin			OSBSOLIVES DE PLANCHER:
Autre:			DIMENSIONS ESPACEMENT
MEMBRANE PARE-EAU/AIR:			ISOLANT DES CHEVÊTRES:  TYPE:VALEUR << R >>
Tyvek Typar Tarpaper Autre:			Pontage à min. 7"
POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ	1		Isolant des chevêtres
POLYSTYRÈNE EXAPANSÉ (Le cas échéant)	Min. 8"		Joint d'étanchéité du seuil
REVÊTEMENT PRIMAIRE: OSB Contreplaqué			Boulon d'ancrage de 6" x ½",
Planche Épaisseur:			7' 10" max. O/C
POTEAU MURAL: Dimension Espacement	Min. 4' ou Hydrofugation —		Contrôle du radon conforme au CNB
ISOLANT: Type Valeur << R >>	jusqu'à la roche solide		
PARE-VAPEUR: Poly 6mm Autre:		<b>A</b>	Plancher de béton - épaisseur min. 3"
FINITION INTÉRIEURE: Gyproc Autre:			888888888
Type Épaisseur		<u> </u>	
FONDATION		Drain de 4"	Clef Hydrofugation Pierre concassée_épaisseur
ÉPAISSEUR DU MUR DE FONDATION:		erre concass n. 6"	sée_épaisseur min. 4"
ÉPAISSEUR DE LA SEMELLE DE FONDATION:	I as d	lessins	s ne sont pas à l'échelle
MONTAGE DES MURS AU-DESSOUS DU NIVEAU DU SOL:		JJ31113	som pus a reonene
ISOLANT SOUS LA DALLE:			



# COUPE TRANSVERSALE TYPE D'UN MUR (MONTANTS ET POUTRES) - MAISON DE PLAIN-PIED (RÉSIDENTIEL)

CONSTRUCTION DU TOIT
FINITION: Bardeaux Métallique Autre:
VOLIGEAGE: OSB Contreplaqué Planche:
Épaisseur:
FERMES: Oui Non (donner l'info sur les chevrons)
CHEVRONS: Dimensions Espacement
ISOLANT: Type: Valeur << R >>
PARE-VAPEUR: Poly 6mm Autre:
FINITION DU PLAFOND: Gyproc Autre:
Type:Épaisseur
CONSTRUCTION DES MURS
BARDAGE EXTÉRIEUR:
Vinyle Métallique Bardage à clin
Autre:
MEMBRANE PARE-EAU/AIR:
Tyvek Typar Tarpaper Autre:
POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ
POLYSTYRÈNE EXAPANSÉ (Le cas échéant)
REVÊTEMENT PRIMAIRE: OSB Contreplaqué
Planche Épaisseur:
POTEAU MURAL: Dimension Espacement
ISOLANT: Type Valeur << R >>
PARE-VAPEUR: Poly 6mm Autre:
FINITION INTÉRIEURE: Gyproc Autre:
TypeÉpaisseur
FONDATION
POUTRE 3 @ 2" X
DIMENSION DU MONTANT (min. 6" X 6"):
ÉPAISSEUR DE LA SEMELLE DE
FONDATION:



Les dessins ne sont pas à l'échelle



### Ville de Saint John

Formulaire de détails sur la conception prescriptive de l'efficacité énergétique

### **DIRECTIVES**

Veuillez remplir le tableau ci-dessous avec les détails de construction pour le projet.

**Tableau 1** – Indiquez chaque construction d'enveloppe de bâtiment distincte et indiquez le numéro d'assemblage correspondant parmi les options présentées.

Si vous fournissez votre propre assemblage, vous pouvez remplir un modèle vide. Une coupe transversale de l'assemblage doit être fournie.

Tableau 2 – Indiquez les fenêtres et les portes dans la construction, ainsi que le modèle et soit la valeur ER, la valeur U ou la zone Energy Star. (Ne retirez aucune étiquette des fenêtres avant que l'inspection finale préalable à l'occupation ne soit terminée.)

**Tableau 3** – Indiquez l'équipement mécanique du bâtiment, y compris les renseignements connexes sur l'efficacité du matériel. Vous devez également soumettre un formulaire concernant les systèmes de ventilation (voir la page 3).

**Tableau 4** – Remplissez seulement ce formulaire si vous faites appel à des compromis.

### ADRESSE DE LA PROPRIÉTÉ :

1.	Type d'assemblage	Nº d'assemblage	Valeur RSI ou valeur R	À l'usage du bureau seulement
	Plafonds			
	Plafonds (sous le comble)			
	Plafond (cathédrale			
	et toiture-terrasse –			
	s'il y a lieu)			
	Plafonds (faux)			
٠				
zaveloppe uu natiiileiit	Murs extérieurs et emplacement			
j	Murs			
2	Murs			
3	Mur du garage			
7 7	partagé (s'il y a lieu)			
	Chevêtres			
<b>}</b>	Écartement des			
1	solives de plancher			
	Murs de sous-sol			
	Mur de sous-sol			
	Mur de sous-sol			
	Planchers			
	Dalle			

# Ville de Saint John Formulaire de détails sur la conception prescriptive de l'efficacité énergétique

2.	Modèle	Cote	Modèle	Cote
4.		(ER, U ou		(ER, U ou
		Energy Star)		Energy Star)
	Fenêtres			
e He				
S,				
et puits de e				
Ġ.				
क क				
portes e lumière				
L F				
es,				
Fenêtres,	Portes			
'n				
Fe				
	Puits de lumière			

# 3. systèmes mécaniques

Système de			
ventilation			
Fabricant		Modèle	
Taux de		Voir le formula	aire de ventilation ci-
ventilation		joint à rempli	(page suivante)
À L'USAGE	Efficacité à 0 °C	À -25 °C	1.
DU BUREAU			
SEULEMENT			
Systèmes de c	hauffage et de refroi	dissement	
Système		Fabricant	
principal			
Type de		Modèle	
carburant			
Thermopompe	Nº AHRI		
À L'USAGE	Efficacité		
DU BUREAU			
SEULEMENT			
Système		Fabricant	
secondaire			
Type de		Modèle	
carburant			
À L'USAGE	Efficacité		
DU BUREAU			
SEULEMENT			
Autres		Fabricant	
systèmes			
Type de		Modèle	
carburant			
À L'USAGE	Efficacité		
DU BUREAU			
SEULEMENT			

### Ville de Saint John Formulaire de détails sur la conception prescriptive de l'efficacité énergétique

		<del>-</del>		
Système d'eau chaude				
Type		Fabricant		
Type de carburant		Modèle		
	= 221			
À L'USAGE	Efficaci			
DU BUREAU				
SEULEMENT				
020222				
Dossier de ventilation mécanique – résidentiel (selon le formulaire HRAI)				
Renseignements sur l'installateur				
Entreprise				

### Adresse Téléphone : Cell.: Personne-ressource Nº HRAI (s'il y a lieu) Méthode de conception du système de ventilation CNB de 2010 (9.32) $\Box$ CSA F326 □ Taux de capacité de ventilation Type de salle Capacité de ventilation Quantité Taux Sous-sol non L/s L/s aménagé Chambre L/s L/s principale L/s Chambres L/s Cuisine L/s L/s Salle de séjour L/s L/s Salle à manger L/s L/s Salle de bain L/s L/s Autres pièces L/s L/s habitables Capacité totale de ventilation L/s Système de ventilation Modèle Fabricant Conception de la circulation d'air Extracteur supplémentaire Ventilateur de salle de bain (quantité x taux de renouvellement d'air L/s) = Ventilateur de la hotte de cuisine (quantité x taux de renouvellement d'air L/s) =

Autre

### Ville de Saint John Formulaire de détails sur la conception prescriptive de l'efficacité énergétique

4.	COMPROMIS				
	Seulement remplir ce formulaire si vous faites appel à des compromis. Si vous avez besoin d'espace additionnel pour remplir le formulaire, veuillez joindre toute feuille supplémentaire à la demande.				
	1. MURS EXTÉRIEURS ET PLAFONDS AU-DESSUS DU NIVEAU DU				
	SOL Décrire les compromis				
Murs extérieurs et plafonds au-dessus du niveau du sol					
	2. FENÊTRES				
	Les compromis visant les fenêtres doivent être de la même orientation et avoir la même aire.				
	Les portes ne peuvent être échangées.				
	Seulement remplir les détails pour l'élévation que vous échangez.				
Fenêtres					
enê'					
<b> </b>					
	3. BÂTIMENTS AYANT DES PLAFONDS BAS (9.36.2.11.4)				

### Ville de Saint John Formulaire de détails sur la conception prescriptive de l'efficacité énergétique